

Le 22 mai 1961, l'embuscade d'Aïn-N'Sour

En juillet 1959, la gendarmerie est autorisée à mettre en place des unités de commandos de chasse en Algérie : six groupes d'une centaine de supplétifs harkis chacun sont encadrés par des officiers et sous-officiers volontaires, prélevés sur les escadrons de gendarmerie mobile. La mission dévolue aux « Partisans » est de mener des actions militaires de contre-guérilla en harcelant les maquis rebelles dans le djebel, c'est-à-dire sur leur propre terrain.

Parmi les commandos constitués, Partisan 44 mène une lutte active dans le djebel sous l'impulsion énergique du lieutenant Marcel Bozonnet et du capitaine Jean Prud'homme qui a acquis une bonne expérience de l'Afrique du Nord.

Le 22 mai, ces deux officiers effectuent une liaison dans le secteur de Miliana. Ils sont accompagnés par cinq gendarmes (Masson, Poulet, Pfiffer, Aubry et Chasserot) et trois harkis, repartis dans une jeep et un camion Renault. À 4 kilomètres de leur cantonnement d'Aïn-n'Sour, lors de leur retour à 18h, ils tombent dans une embuscade du FLN. Les rebelles, fortement armés et cachés dans un terrain particulièrement accidenté, donnent immédiatement l'assaut après avoir tiré sur les véhicules et achèvent les blessés à bout portant. Ils s'acharnent sur les cadavres à coups de crosse, tentent de décapiter le capitaine et dépouillent les morts. Seuls deux gendarmes et deux harkis parviennent malgré leurs blessures à se replier en se cachant dans la végétation longeant la piste. Alertés par les coups de feu, une section d'infanterie se précipite de Miliana : les soldats sont eux-mêmes pris sous le feu des rebelles après

avoir été trompés par leurs uniformes camouflés, trois d'entre eux sont tués et quatre blessés. C'est alors qu'arrivent du poste d'Aïn-n'Sour des éléments de Partisan 44 : ils parviennent à mettre en déroute les rebelles, qui laissent plusieurs morts et des armes sur le terrain.

Le lieutenant Bozonnet et le capitaine Prud'homme sont décorés de la légion d'honneur et cités à l'ordre de la gendarmerie à titre posthume.

La 85^e promotion de l'EOGN de Melun (1980-1981) porte par ailleurs le nom du capitaine et son insigne évoque celui des commandos de chasse (aigle d'argent). Enfin les gendarmes Masson et Pfiffer, décorés de la médaille militaire et également cités à l'ordre de la gendarmerie, ont donné leur nom respectivement

à la 1^{ère} promotion d'élèves gendarmes de l'école de Châteaulin et à la 221^e de Montluçon.

Sébastien Horner
Garde

Service historique de la Défense
Division de la symbolique de Défense



Partisans 44 en opération



Insigne la 85^e promotion de l'EOGN



Insigne la 1^{ère} formation de l'école de gendarmerie de Châteaulin